

- Pour les Professionnels de l'Arboriculture -

caliamu



**La barrière physique
naturelle multi-fonctions**



PROTECTION MINERALE NATURELLE

- Minéral issu de gisement français, caractérisé par une **grande blancheur** et une **grande pureté**.

Préparation de Carbonate de Calcium CAS 471-34-1 spécialement formulée pour l'agriculture.

Diamètre médian < 1,7 µm.

- **Respect de la nature et contrôle des insectes piqueurs.**

Sa blancheur exceptionnelle, sa surface spécifique élevée et sa facilité de dispersion dans l'eau en font un produit efficace et facile d'emploi.

- Protection minérale utilisable en **agriculture biologique**.
- Produit **conforme à la réglementation de l'alimentation humaine** (additif E 170). Ne présente aucun risque en cas d'ingestion.

PRECONISATION

Barrière physique à large spectre contre les insectes piqueurs.

- Par sa blancheur, cette barrière minérale forme un voile déroutant pour l'insecte piqueur qui ne reconnaît pas la plante, ne s'y pose pas et ne la pique pas.
- En action préventive, le **CALIAMU** permet de débiter la saison avec un verger sain en bloquant la reproduction de la première génération. Commencer la protection au stade des pointes vertes.
- En action d'entretien ou curative le **CALIAMU** empêchera les piqûres d'insectes extérieurs à la parcelle traitée.
- Maintenir la protection jusqu'à la floraison et reprendre après nouaison.
- Protège des coups de soleil.

FACILITE D'UTILISATION

- S'utilise en mélange avec de l'eau, mise en suspension facile.
- Application avec un pulvérisateur, produit non abrasif. Nettoyer le pulvérisateur.

CONDITIONS D'UTILISATION

- Traitement en période sèche et sans vent le jour de l'application.
- Pulvériser uniformément le produit sur le tronc et le feuillage, sans oublier le dessous des feuilles.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

- Remplir au 1/3 d'eau et verser doucement le produit, compléter avec de l'eau jusqu'au volume souhaité.
- Bien mélanger et maintenir une agitation pendant la durée de l'application du traitement.

AVERTISSEMENT

- Surveiller la couleur du feuillage après précipitations et renouveler si les conditions climatiques ont lessivé la protection.
- Pas de mélanges ou de superpositions avec des produits dont le Ph est inférieur à 6.
- Veiller à la compatibilité des produits utilisés avant et après le traitement au **CALIAMU**.
- Pour toutes questions et envois de FDS, s'adresser à :



29 avenue Frédéric Mistral

F-83175 Brignoles

Tél. + 33 494 72 83 00

Fax. +33 494 59 04 55

www.provencale.com

info@provencale.com

DOSAGES CONSEILLÉS

- 6 kgs /100 L sur la base de 1000 L/ha.
- Renouveler si nécessaire.

CONDITIONNEMENT

- Sacs de 20 kgs sur palette d'une tonne.

ADAPTER SELON LA RÉGION

Refaire un traitement en fonction des précipitations et du lessivage constaté.



Après 70 mm de pluie, le produit reste présent sur le fruit.

EFFICACITÉ PROUVÉE

- Contre le psylle du poirier. Tests réalisés par la station d'expérimentation *La Pugère*.

Secteur Basse-Durance, la barrière préventive est présente sur le poirier de mi-janvier à 10 jours avant la floraison.

Pourcentage de corymbes occupées par les larves après traitement :

- Parcelle témoin 40% (parcelle non traitée).
- Parcelle traitée avec 2X5 kg puis 3kg/hl 1,5%.
- Parcelle traitée avec 2X6 kg puis 3 kg/hl 0%.

